

L'engagement citoyen international des jeunes

par *Élise Bordas*

Cette note a été rédigée dans le cadre d'un exercice pédagogique du M2 Économie Sociale et Solidaire et Innovation Sociale, en lien avec la République de l'ESS. Les étudiant·es sont invité·es à imaginer une proposition dont l'ESS pourrait se saisir pour répondre à des besoins ou des aspirations de la société.

Contexte et état des lieux

Projet d'orientation scolaire, projet professionnel et projet de vie constituent trois perspectives à la fois autonomes et imbriquées les unes aux autres. Pour construire leur projet et devenir des adultes autonomes et indépendants, les jeunes passent par un processus de recherche de ce qui leur correspond, d'exploration de leur environnement et du monde. Ce dernier étant jugé de plus en plus hostile quant à la capacité des jeunes à pouvoir s'insérer dans la société (Baromètre de l'éducation 2020, Apprentis d'Auteuil), on leur constate pourtant un **engouement grandissant pour l'engagement**. Cela a suscité la mise en place de dispositifs de soutien public. En 2010, le gouvernement a créé le Service civique. L'État et une quarantaine d'associations ont signé en 2009 la charte du Volontariat International d'Échange et de Solidarité (VIES).

Les possibilités offertes aux jeunes de s'ouvrir au monde dans une démarche d'engagement citoyen sont nombreuses. France Volontaires en distingue trois familles :

- Volontariat de coopération, d'appui au développement et d'action humanitaire : Volontariat de Solidarité Internationale (VSI)
- Volontariat d'Initiation et d'Echange(VIEch) : Service Civique à l'étranger, Jeunesse Solidarité Internationale (JSI), Jeunesse Ville Vie Vacances – Solidarité International (VVV-SI), Chantiers jeunes
- Volontariat d'Echange et de Compétence(VEC) : Congé Solidaire, Congé de Solidarité internationale (CSI), Volontariat Senior, Retraité bénévole

Les jeunes peuvent aussi bénéficier de dispositifs européens ou internationaux pour réaliser :

- Une mission de solidarité internationale (Volontariat des Nations Unies (VNU), Corps Européen de Solidarité (CSE), Volontariat Européen d'aide humanitaire etc...)
- Une mission en dehors du champ de la solidarité (Volontariat International en Administration (VIA), Volontariat Internationale en Entreprise (VIE)).

Selon la dernière Cartographie des engagements volontaires et solidaires à l'international, entre 2009 et 2017, on a observé une diversification des VIES avec la croissance de l'engagement en Service civique à l'internationale et des volontariats courts. 60% des VIES sont pourvus par des jeunes de moins de 30 ans chaque année (Fiche repères, MAEDI, 2017).

L'engouement des jeunes est visible et l'une des priorités du Ministère des Affaires étrangères et du Développement International (MAEDI) en 2017 portait sur la mobilité des jeunes ayant le moins d'opportunité de départ (peu diplômés, résidant en zones rurales ou dans des quartiers prioritaires) afin de les accompagner vers l'autonomie et l'insertion professionnelle.

Le site [Découvrir le monde](#) a été créé à cet effet. Le MAEDI ne finance pas directement les missions des volontaires, mais soutient quelques dispositifs via des subventions aux associations d'envoi pour la prise en charge de la formation au départ, de la couverture sociale, ou encore du suivi. 17 millions d'euros, c'est l'enveloppe dédiée chaque année par ce même ministère pour soutenir les VIES. De plus, il a créé un agrément délivré à une trentaine d'associations pour l'envoi de Volontariat de Solidarité Internationale (VSI), ce qui leur permet de recevoir des aides financières.

Pourtant les Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité (VIES) ont certaines limites lorsqu'il est question de leur facilité d'accès et de leur popularité auprès de certains publics jeune :

- Ils ne sont pas accessibles à tous et ne concerneraient qu'une partie des jeunes : la plus diplômée et informée. Plus les jeunes sont diplômés, plus ils ont de chances de connaître ces VIES de nom.
- Selon le Baromètre 2017 sur la jeunesse (INJEP, CREDOC), les engagés comme bénévoles dans une association sont plus nombreux à connaître le service civique et à en signer. Les jeunes qui ne baignent pas dans cet écosystème associatif sont moins à même de connaître ces dispositifs.
- Excepté le service civique, les autres dispositifs de VIES (français, européens, internationaux) sont moins connus par les jeunes, surtout lorsqu'ils ont moins d'opportunités de se déplacer.
- Il leur est parfois difficile d'identifier les contacts-ressources et les organismes d'envoi de leur territoire, tout comme de comprendre le principe d'organisme d'« envoi » et d'« accueil ».
- Il existe une méconnaissance du Compte d'Engagement Citoyen (CEC) qui recense certains de ces dispositifs, tout comme des avantages qu'il confère en termes de droits à des formations.

Objectifs retenus pour la proposition

- Sensibiliser le plus grand nombre aux Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité (VIES) et promouvoir le Compte d'Engagement Citoyen (CEC) auprès des jeunes
- Faciliter la recherche d'informations sur les VIES
- Rendre les professionnels davantage disponibles pour les jeunes ayant moins d'opportunité de départ
- Valoriser l'engagement citoyen international dans et hors d'un cursus scolaire, que ce soit auprès du grand public ou encore des entreprises
- Impliquer de nouveaux acteurs jusqu'alors éloignés de ces dispositifs et touchant un public jeune

Plusieurs solutions expérimentées par l'ESS

La plateforme française **France Volontaires** a pour objet de promouvoir et de développer les différentes formes d'engagements d'échanges et de volontariats solidaires à l'international. Créée en 2009 sous la forme d'une association, France Volontaires est le fruit d'une construction partagée entre des acteurs publics et associatifs impliqués dans la solidarité internationale. Opérateur du Ministère des Affaires étrangères et du Développement International (MAEDI) présent dans vingt-quatre pays, l'association a différentes missions : concertation et plaidoyer, information et orientation, valorisation, expérimentation, accompagnement et mise en réseau.

Afin de faciliter l'appropriation de l'information par les 15-30 ans, le **Centre régional d'information jeunesse (CRIJ)** Champagne-Ardenne a réalisé un outil numérique, un Portail Jeunes. Cet outil a été construit par des groupes de travail incluant des jeunes (étudiants, demandeurs d'emploi, salariés, services civiques) qui ont permis d'alimenter la réflexion sur les contenus déjà en ligne, ceux restants à créer, la charte éditoriale et l'architecture de l'outil. 3 sites thématiques du CRIJ ont été créés et sont hébergés par le Portail, dont un sur le Corps Européen de Solidarité (CES) qui permet d'informer les jeunes et les structures d'accueil potentielles sur ce volontariat européen.

Engagée dans le volontariat depuis 1959, l'association **VISA-AD** accompagne des jeunes dans leur Service Civique et dans leur Corps Européen de Solidarité (CES). Son action crée le lien entre des structures associatives en demande de volontaires et des jeunes de 18 à 30 ans prêts à s'engager. Pour favoriser la recherche des jeunes de son territoire qui souhaitent s'engager, elle a créé une carte de France interactive sur laquelle elle propose l'ensemble des missions dont elle est l'association d'envoi.

Contenu de la proposition :

Un programme national pour inciter plus de jeunes, de toute catégorie sociale, à s'engager dans un VIES.

Ce plan national repose sur deux grands axes :

1. « **Informer et sensibiliser les jeunes à tous les types d'engagement citoyen internationaux** »
2. « **Accompagner tous les jeunes, surtout les plus éloignés de la mobilité, dans leurs démarches** ».

Et ce pour atteindre des objectifs précis :

- Aider 30 000 jeunes de plus à s'engager dans un VIES par an au cours de leur parcours scolaire ou hors scolaire, dont 20 000 ayant moins d'opportunités de départ.
- Favoriser une orientation réfléchie et lutter contre le décrochage scolaire en diminuant le pourcentage d'échec en première année d'enseignement supérieur.
- Augmenter le nombre de stage et d'immersion en entreprise bien avant le master dont le pourcentage est logiquement supérieur actuellement car les stages y sont obligatoires.
- Diminuer le pourcentage de jeunes déscolarisés et sans emploi à les jeunes « NEET » (Not in Education, Employment or Training)

Mise en œuvre

Axe 1 : Informer et sensibiliser les jeunes à tous les types d'engagement citoyen à l'étranger

Pour les jeunes de 14-18 ans :

- Former les conseillers d'orientation et les professeurs principaux à ces dispositifs pour pouvoir intervenir en cours d'éducation morale et civique (EMC) en collège et en lycée. En 3ème, les cours d'EMC portent sur la citoyenneté et l'engagement ce qui fait sens de montrer quelles possibilités ont les jeunes pour mettre en pratique ces valeurs. L'intervenant décrirait les VIES accessibles à partir de 16 ans. Pour les cours d'EMC au lycée, seraient abordés les VIES accessibles à partir de 18 ans ainsi que décrit le principe du Compte d'Engagement Citoyen et des avantages qu'il confère.
- Pour favoriser la connaissance du milieu associatif, instaurer des journées portes ouvertes aux associations dans les collèges et les lycées.

Pour les jeunes de 18-30 ans :

- Instaurer des stands « Engagement citoyen » qui recensent l'ensemble des dispositifs existants sur tous les forums d'orientation et indiquer les organismes-ressources ainsi que les sites à consulter.
- Promouvoir les VIES dans les Pôles « Mobilité internationale » et « Orientation » au sein de tous les établissements d'enseignement supérieur et de formation. L'objectif serait de proposer d'autres dispositifs que les programmes d'échanges, ainsi que de nouvelles possibilités pour s'orienter.
- Proposer des séminaires accessibles à tous sur les Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité (VIES) et le Compte d'Engagement Citoyen (CEC), voire des MOOC (des cours en ligne et ouverts à tous).

Axe 2 : Accompagner tous les jeunes, surtout ceux ayant le moins d'opportunité de départ

Créer des outils ludiques, facilement compréhensibles :

- Le principe serait de s'inspirer des vidéos de « Dessine-moi l'éco » pour créer des vidéos « Dessine-moi l'engagement ». Ces vidéos seraient utilisables par toutes les associations d'envoi ce qui engendrerait un contenu et un visuel homogènes et plus compréhensibles pour les jeunes.
- Une carte de France interactive qui recenserait à la fois l'ensemble des organismes d'envoi et indiquerait également de quels VIES chaque organisme s'occupe.
- Fournir une fiche pratique à tous les volontaires qui explique l'ensemble des possibilités après leur VIES en termes d'emploi et de formation (auprès de Pôle emploi, sur le Compte d'Engagement Citoyen, les centres de ressources...), d'engagement (autres VIES possibles), d'aspect social, médical ou psychologique etc...

Pôle emploi ne propose pour l'instant que des stages professionnels à l'étranger avec Erasmus +. L'organisme pourrait promouvoir les VIES comme moyen de monter en compétence. Cela permettrait de toucher un public jeune éloigné des études ou au sortir des études.

De plus, le manque de moyens financiers et humains peut être un frein dans le suivi des volontaires par les organismes d'envoi. Accorder un agrément « Volontariat International d'Échange et de Solidarité » (VIES) avec des aides spéciales permettrait d'augmenter leurs capacités financières et ressources humaines. Autrement dit, il y aurait plus de professionnels disponibles pour assurer un suivi rigoureux auprès des jeunes et surtout des publics défavorisés qui souhaitent bénéficier d'un VIES.

Freins à lever :

- Les difficultés sanitaires liées au Covid-19 ralentiraient certainement la promotion de dispositifs qui favorisent la mobilité internationale.
- La mise en place d'un tel programme national pourrait faire face à des difficultés pour s'insérer dans des dispositifs déjà bien établis. Intégrer l'éducation aux Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité (VIES) dans le système scolaire et universitaire nécessiterait une concertation avec le ministère de l'éducation nationale pour intervenir lors des programmes d'Education morale et civique (EMC) au collège et lycée. Il serait également nécessaire de former les conseillers d'orientation, les professeurs d'EMC et des experts dédiés au VIES pour chaque établissement d'enseignement supérieur et antenne de Pôle emploi.
- La création d'un « agrément VIES », qui impliquerait une aide financière à toutes les associations d'envoi françaises tous VIES confondus, entraînerait un coût financier que le gouvernement ne serait peut-être pas prêt à mettre. En effet, cela impliquerait une extension de l'aide apportée par l'agrément VSI déjà existant mais qui ne prévaut que pour une trentaine d'associations d'envoi en Volontariat de Solidarité Internationale (qui est, pour rappel, une forme de VIES par d'autres).

Calendrier :

L'Observatoire des Engagements Volontaires et Solidaires à l'International de France Volontaires est un outil d'analyse et de diffusion des données relatives au VIES. Environ tous les quatre ans, il réalise une « **Cartographie des Engagements volontaires et Solidaires à l'International** ». Suspendus depuis le mois de mars 2020 en raison de la crise sanitaire, les déploiements de volontaires sont partiellement autorisés depuis mi-octobre 2020 dans une liste de pays établie par le ministère.

S'il y a un retour à la normale de la mobilité internationale d'ici à 2023, nous pourrions envisager la mise en place totale du **programme national d'ici à 4 ans c'est à dire en 2025**. Les premiers effets partiels du programme seraient alors répertoriés au sein de la 4ème Cartographie, logiquement produite en 2025.

RESSOURCES

Apprentis d'Auteuil, Baromètre de l'éducation 2020

CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2017, Lucie Brice, Radmila Datsenko, Nelly Guisse, Sandra Hoibian et Sophie Lautié en collaboration avec l'INJEP, INJEP Notes & rapports/Rapport d'étude, novembre 2017

CRIJ Champagne Ardenne, site : info-jeunes-grandest.fr

Erasmus+ Jeunesse, site : erasmusplus-jeunesse.fr

France Diplomatie, « Promouvoir l'engagement citoyen international des jeunes » - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 2016

France Stratégie, Rapport « Reconnaître, encourager, valoriser l'engagement des jeunes », Juin 2015

France Volontaires, site : www.france-volontaires.org/

Leroux C., Pissoat O. (coord.) (2017), Cartographie 2017 des engagements volontaires et solidaires à l'international. Ivry-sur-Seine : France Volontaires.

Ministère des Affaires Etrangères et du développement international, Fiche repères, « La France et le volontariat international d'échange et de solidarité », 2017

Réseau Canopé, « L'engagement citoyen chez les jeunes », site : reseau-canope.fr

Visa-AD, site : visa-ad.org